



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

AVIS PUBLIC DÉROGATIONS MINEURES

Avis public est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le **lundi 14 juin 2021 à 19 h 30**, par vidéoconférence, le conseil municipal prendra en considération les demandes de dérogation mineure suivantes :

Numéro de demande	Site concerné	Nature et effets
2021-0072	Lot 5 188 620	Permettre la création d'un lot une largeur de 42.36 mètres le long de la ligne avant, alors que l'article 5.5.2 du règlement de lotissement 06-1992 exige une largeur minimale de 50 mètres le long de la ligne avant.
2021-0073	4781 rang Sainte-Rose Lots 5 187 805 et 6 399 622	Permettre une opération cadastrale visant à regrouper les lots 5 187 805 et 6 399 622 en un lot projeté ne répondant pas aux exigences de dimensions et superficie du règlement de lotissement en vigueur (06-1992), mais ayant pour effet de diminuer l'écart avec les normes de la réglementation actuelle du lot 5 187 805.
2021-0074	150 rue Maria Lot 5 188 096	Permettre l'ajout d'une terrasse munie d'un toit attenante à un garage isolé, portant ainsi la superficie totale de la construction accessoire à 128 mètres carrés, alors que l'article 7.4.2 du règlement de zonage 05-1992 permet une superficie maximale de 100 mètres carrés.

En raison de la situation actuelle relative à la pandémie de la COVID-19 et suivant les directives ministérielles, ladite séance du conseil se tiendra à huis clos. Tout intéressé pourra tout de même se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes, par le biais d'une consultation écrite, en faisant parvenir les commentaires par courriel ou par courrier, et ce, avant la tenue de la séance.

Courriel : direction@notredamedelourdes.ca

Adresse postale : Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes
4050, rue Principale
Notre-Dame-de-Lourdes (QC) J0K 1K0


Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 28^e jour de mai 2021.


Véronique Laporte
Secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Véronique Laporte, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, résidant à Saint-Thomas, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 28 mai 2021, entre 10h et 12h.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 28^e jour de mai 2021.



Véronique Laporte
Secrétaire-trésorière adjointe